

# Compte rendu du conseil municipal du 05 Juin 2026

Début de Séance : 19h35

Absents : Aline ANDRIA qui donne pouvoir à Elodie GIRE, Géraud CONDAMINE  
Est nommée secrétaire de séance: Mme Camille LACOMBE

Monsieur le Maire ouvre la séance. Il procède à l'adoption du Procès- verbal de la séance du 24 Avril 2026 qui est acceptée l'unanimité.

Public : Jean-Léo CAPSENROUX, Jean-Francis GIRAUD.

## ORDRE DU JOUR :

### I- Election des délégués titulaires et suppléants aux sénatoriales

Le maire explique que le 27 septembre 2026, aura lieu l'élection des sénateurs, au nombre de deux pour l'ensemble du Cantal. La préfecture demande que les communes organisent un conseil le 5 juin pour élire les délégués qui voteront lors de ces élections.

Le maire ouvre le vote pour élire un titulaire et 3 suppléants.  
Le maire porte sa candidature pour être titulaire : 10 voix pour  
Le maire propose en 1er suppléant Hubert : 10 voix pour  
Le maire propose en 2eme suppléant Elodie : 10 voix pour  
Le maire propose en 3eme suppléant Marvin : 10 voix pour

### II- Composition de la Commission Communale des Impôts Directs

Cette commission est obligatoire, demandée par le trésor public. Elle travaille avec l'administration fiscale sur les questions de fiscalité locale et d'évaluation cadastrale. Son rôle est de classer les bâtiments d'habitations existants sur la commune, selon leur vétusté.

La commission doit être composée de 24 personnes, dont 6 titulaires et 6 suppléants.

Le maire présente la composition :

Aleyrangues. P	Andria. A	Chassagnac.M	Cluse.E	Condamine. G	Delpuech. H
Equille. A	Gire. E	Lacombe. C	Riviere.N	Baduel. C	Belaigues.L
Borne.J	Bos. J- M	Charbonnel.M	Charles. B	Debruyne.J	Donore. J
Flagel. E	Gire. M	Moissinac. J-P	Pradel. S	Rigaudiere. C	Billoux E

Le maire propose cette liste au vote : accepté à l'unanimité (10 voix)

### III- Achat matériel Entretien des Espaces Verts - Tondeuse Débroussailleuse

Suite à la commission travaux du 27 mai dernier, nous avons vu plusieurs devis pour l'achat d'une tondeuse débroussailleuse pour faire les chemins et les aires de pique-nique.

Cela économise du temps à la débroussailleuse. L'ancienne tondeuse était cassée et non réparable.

Il est également prévu l'achat d'un taille-haie, l'ancien a été prêté par l'ancien maire.

M Hubert Delpeuch présente les 3 devis.

- COMBES propose la marque HUSQVERNA

Tondeuse débroussailleuse → 1 017 HT - petite machine moins puissante / Largeur de coupe 51 - Hauteur entre 55 et 110 CM

Taille haie longueur guide 70 → 688 HT

- CAUMONT propose la marque ISEKI

Tondeuse débroussailleuse → 2 500 HT mono roue à l'avant

Taille haie longueur guide 60 → STEEL 537 HT

- CANDET propose la marque HONDA - 1 des deux gérants de la société habite à Teissières

Tondeuse débroussailleuse → 2 924 HT plus puissante avec option patin ou roue à l'avant

Taille haie longueur guide 60 - SHINDAWA → 451 HT (même usine que Eco)

Madame CLUSE demande la durée de garantie et le délai de livraison. M DELPEUCH indique qu'il y a 2 ans de garantie et quinze jours de délai pour recevoir le matériel.

M le Maire propose de retenir la tondeuse débroussailleuse Honda et le taille haie Shin Daiwa pour chez CANDET : vote à l'unanimité

### IV-Forfait semaine pour la location de la salle des fêtes

Actuellement il existe uniquement un forfait de location au week-end :

Location WE habitant : 170 euros

Location WE hors commune : 290 euros

Les demandes deviennent régulières pour louer des journées, notamment pour les anniversaires en semaine des enfants.

Proposition d'une location journalière :

Location journée habitant : 70 euros

Location journée hors commune : 100 euros

Maintien du niveau de caution / et maintien du supplément vaisselle

Proposition mise au vote : accepté à l'unanimité (10 Voix)

### V-Suppléant au Centre Social de la Vallée de l'Authre

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, que, par délibération du 21 Novembre 2007, la commune a décidé d'adhérer au Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre.

Il est nécessaire de nommer un représentant suppléant de la commune pour participer aux réunions du Conseil d'Administration en plus de Monsieur CHASSAGNAC Marvin désigné titulaire le 20 mars dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la nomination à ce poste de : Aline ANDRIA

Proposition acceptée à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES :

#### **Mise à jour du PLUI**

M Le Maire a rencontré Mme MAS Céline - Délégué au PLUI

Dans le cadre de l'étude du nouveau PLUI, les propriétaires de fonciers qui le veulent doivent se manifester en mairie pour le maintien de leur foncier en constructible ou le passage d'un foncier non constructible en constructible.

Le maire participe à une réunion le 29 juin avec Aurillac Agglo et le bureau d'étude. Mme CLUSE indique que Mr CONDAMINE souhaite participer sur ce sujet. Monsieur le Maire était informé de sa demande. Il pourra participer aux réunions de préparation en mairie seulement.

#### **Travaux sur CORNET**

Pour raccorder une maison en construction au réseau d'évacuation des eaux pluviales une tranchée sur la route a été nécessaire. L'entreprise remettra en état la voirie.

#### **Travaux de couverture**

M ANGELVY interviendra en début de semaine pour la repasse sur l'Eglise et le châssis en toiture de la mairie.

## **Rencontre avec les associations**

Chasseurs / Le comité des Fêtes et Loisirs et Détente.

L'occasion de se présenter, de se rencontrer et de connaître leurs besoins.

Les associations reviendront vers la mairie pour faire remonter leurs besoins.

Loisir et Détente demande de pour redynamiser, peu de personne de Teissières (4 personnes)

Comité des Fêtes : prochain événement fêtes de la Saint Jean le 13 Juin.

Marvin indique qu'il serait souhaitable que Loisirs et Détente réfléchisse à organiser son vide grenier sur la commune de Teissières plutôt qu'à Crandelles (pour changer). L'équipe propose de voir peut être de faire une autre manifestation sur Teissières, car beaucoup d'habitants de Crandelles sont investis dans cette association.

Mme CLUSE indique que des encombrants sont laissés au niveau des zones de poubelles.

M le Maire demande au public :

M GIRAUD demande quand seront nommés les représentants dans les commissions d'Aurillac Agglo.

M le Maire indique qu'il est automatiquement dans toutes les commissions, et c'est le maire qui propose aux conseillers de le représenter dans les commissions à la demande.

M Rivière a représenté M le MAIRE sur une première commission.

M GIRAUD demande si le document du carnet communal PLUI sera accessible en mairie.

M Le Maire indique qu'il sera disponible.

Mr le Maire remercie les membres du conseil et donne la parole au public, personne ne souhaite intervenir. Mr le Maire déclare la fin de la séance à 20h55 et remercie le public pour sa présence.

La séance est close.